



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 15 novembre 2016

Au Conseil général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 04/16 relative au budget de l'année 2017

II. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement

1. Administration générale

110.301.00/110.303.00/110.304.00 Salaires du personnel

Une légère augmentation de ces postes au budget provient de l'adaptation des salaires et d'une amélioration de la prévoyance professionnelle.

110.318.00 Honoraires, prestations de service

En plus du travail de classement par parcelle de nos archives, commencé il y trois ans et qui arrive à sa fin, nous avons mandaté un professionnel pour trier et classer les archives administratives de ces dernières années.

2. Finances

210 Impôts

Nous comptons une augmentation du nombre d'habitants d'environ 4.5 %, ce qui nous permet de répercuter cette même évolution sur les recettes d'impôts prévisibles. Nous ne pouvons malgré tout pas prévoir la même augmentation sur les recettes d'impôts sur la fortune, car nous avons bénéficié d'un rattrape ces dernières années.

220.322.0 Intérêts des dettes à long terme

La dette à la BCV, d'un montant de Fr. 540'000.00 au taux de 2.65 %, arrivant en fin de contrat, nous avons pu la renouveler chez PostFinance au taux de 0.35 %, ce qui permet de réaliser une économie d'environ Fr. 12'000.00.

Une autre dette, à la Vaudoise Assurances, d'un montant de Fr. 324'000.00 au taux de 2.10 %, court toujours.

Péréquation directe horizontale

L'alimentation du fonds de péréquation devrait s'élever à Fr. 317'800.00 et le retour de ce même fonds est de Fr. 245'000.00, soit un solde négatif de Fr. 72'800.00. Il est prévu de recevoir un retour de Fr. 169'000.00 pour les transports (avec la fin des travaux du carrefour route de la Chapelle et route AF de Mathod) et de Fr. 27'000.00 pour les forêts.

3. Domaines et bâtiments

310 Terrains

310.314.01 Entretien et curage des collecteurs

Le curage du canal "Au Grand Clos", prévu pour 2016, n'a pas pu être fait en raison des récoltes. Nous reportons donc le montant de Fr. 4'000.00 pour effectuer ce travail en 2017.

310.318.00 Honoraires et prestations de service

Pour faire suite à plusieurs soucis d'obstruction de nos collecteurs d'eaux claires, rencontrés ces dernières années, nous prévoyons une étude afin de recenser l'état des collecteurs communaux. La somme de Fr. 24'000.00 est budgétée pour cette étude, partagée dans trois postes du budget, soit Fr. 8'000.00 dans les domaines (pour les drainages), Fr. 8'000.00 dans les routes et Fr. 8'000.00 dans l'épuration. Ceci nous permettra de planifier les travaux d'entretien plus rationnellement.

310.435.00 Exploitation gravière

Avec le début de l'exploitation de la gravière du Moty, nous pouvons compter sur un premier versement en 2017 de Fr. 10'000.00.

4. Travaux

430 Routes

430.314.02 Entretien et réfection des routes

La construction des villas, ainsi que de la place de jeux au chemin du Moty, sont terminés. Dès lors, il serait utile de faire quelques entretiens sur les chemins du Parc aux biches et du Moty. Ces entretiens sont estimés à Fr. 5'000.00.

Malgré les préavis acceptés ces dernières années, la loi sur les communes nous oblige à reporter sur le budget les sommes que nous devons verser en 2017, soit environ Fr. 92'000.00 pour les AF de Mathod et Fr. 50'000.00 pour la fin des travaux du carrefour de la route de la chapelle.

Afin de ne pas fausser le budget, nous avons mis la somme de Fr. 142'000.00 sur le compte prélèvement sur fond de réserve travaux futurs, pour compenser cette charge.

430.318.00 Honoraires et prestations de services

En parallèle de l'étude de l'état des collecteurs, nous prévoyons une autre étude concernant l'état des chemins AF communaux pour un montant de Fr. 5'000.00.

440 Parcs, promenades, cimetière

440.311.00 Achat divers, équipements

Afin de compléter la place de jeux, la Municipalité prévoit d'acheter et d'installer une table de ping-pong et d'acquérir quelques bancs à placer à des endroits stratégiques pour environ Fr. 6'000.00.

440.314.00 Entretien fontaine, parcs et cimetière

Une désaffectation partielle du cimetière est prévue. Le coût de cette opération est estimé à Fr. 9'000.00.

451 Ordures ménagères

451.311.00 Achat de matériel

La benne à papier de notre déchetterie n'est pas pratique, le remplacement de celle-ci par une nouvelle, avec un chargement par le dessus, serait nécessaire. Une offre pour cette benne, ainsi que l'escalier, est proposée pour le montant de Fr. 17'000.00.

451.434.00/01 Taxe ordures ménagères et encombrants

Les différences des diverses taxes avec le budget 2016 et les comptes 2015, proviennent de la prise en compte de l'évolution du nombre d'habitants.

460 Réseau d'égouts et d'épuration

460.314.00 Entretien des raccordements & extensions du réseau

La somme de Fr. 17'000.00 est nécessaire pour raccorder la parcelle constructible de la rue de la Marmalaz aux réseaux d'eaux claires et d'épuration, dès le début de la construction de ces habitations.

460.352.00 Part à l'association AIVM

La taxe d'épuration facturée aux communes est de Fr. 145.00 par habitant, taxe de Fr. 9.00 pour les micropolluants comprise, totalisant Fr. 90'000.00 pour 620 équivalent habitant.

5. Instruction publique et cultes

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2017 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles primaire et secondaire. Ces charges devraient s'élever à Fr. 193'320.00 pour le primaire et Fr. 105'580.00 pour le niveau secondaire. La participation aux frais de transport incluse.

6. Police

650.352.0 Sapeurs-pompiers : part au centre de renfort

Pour le SDISPO d'Orbe et environs, notre participation pour 2017 sera de Fr. 23.90 par habitant, soit un montant de Fr. 15'100.00.

7. Sécurité sociale

71, 72 et 73

La facture du service social devrait augmenter de Fr. 30'000.00 (Fr. 15'000.00 par enfant plein temps), selon les modalités de mise en application de la loi de l'UAPE (unité d'accueil des écoliers). ←

Pour notre commune, la facture sociale est en légère baisse par rapport au budget 2016, pour se situer à environ Fr. 311'000.00 pour 2017.

81. Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget du SIAERV intercommunal.

III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissement doit comprendre les charges d'investissements liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.

Municipal responsable : Thierry Vidmer